

Le racisme systémique ronge le peuple québécois francophone comme un cancer **Le refus de la lutte anti-raciste par la gauche gangrène la lutte de classe**

Le racisme grossier à l'égard de l'atikamekw Joyce Echaquan l'automne dernier à l'hôpital de Joliette, comme on s'en doutait, n'était que la pointe de l'iceberg. La CAQ persiste à ne pas reconnaître le « principe de Joyce », pourtant vague à souhait, sous prétexte qu'il la forcerait à aussi reconnaître le racisme systémique. Ce racisme systémique, pourtant, se précipite pour se montrer au grand jour dans la brèche ouverte grâce au courage de Joyce qui, à l'agonie, a filmé l'effrayante humiliation dont elle était victime. Cet événement nauséabond ne faisait que remettre en évidence un problème généralisé que les témoignages à la Commission Viens avait déjà révélé (Jessica Nadeau et Magdaline Boutros, [Traitement des Autochtones à l'hôpital de Joliette: qui peut encore fermer les yeux?](#), Le Devoir, 1/10/21) mais dont le PDG du CISSS Lanaudière n'avait jamais entendu parler. En février, on apprenait que l'agente de liaison en sécurisation culturelle de l'hôpital « *av[ait] vécu du racisme dès son arrivée en poste et s'ét[ait] vu retirer l'accès à un bureau pendant une période de neuf mois* » l'obligeant à errer dans les corridors avec ses vêtements d'hiver (Marie-Michèle Sioui et Magdaline Boutros, [Québec n'entend pas adopter le principe de Joyce](#), Le Devoir, 18/02/21).

À la mi-mars suite à une manifestation dans le stationnement de l'hôpital, on apprenait qu'une mère d'origine camerounaise hospitalisée sur la Rive-sud du Grand Montréal « *souhaitait être transférée dans un autre hôpital* » suite à son appel désespéré disant « *"Je suis étouffée. Je suis allergique à la pénicilline, mais ils m'ont injectée à la pénicilline, sachant très bien que je suis allergique."* » pendant que l'hôpital lui refusait l'accès à sa famille dont sa sœur une infirmière-clinicienne. Finalement après des pressions dont la diffusion de l'appel sur les réseaux sociaux elle fut transférée à « *l'Hôpital général juif, [où e]lle y est restée un peu plus d'une journée, avant de mourir le mardi 9 mars.* » (Léa Carrier et Henri Ouellette-Vézina, [La communauté camerounaise réclame justice](#), La Presse+, 14/03/21). Pendant, ce temps sur la Rive-nord on offre un emploi pour « *femme blanche seulement* » (Philippe Tesceira-Lessars, [Hôpital de Saint-Eustache: dix offres d'emploi pour «femme blanche seulement»](#), La Tribune, 17/03/21). Un patient âgé et psychiatrisé pouvant être violent nécessite sans doute des accommodements mais pas au prix de justifier la discrimination ouverte à l'embauche.

Un événement n'attend pas l'autre ni ne se limite au secteur de la santé (La Presse canadienne, [Une commission scolaire est blâmée dans une affaire de racisme à l'école](#), La Presse, 7/12/20). On apprend que « [d]eux infirmières du CLSC de Joliette ont été suspendues sans solde, lundi [15/03/21], à la suite d'une nouvelle affaire de racisme à l'encontre d'une femme autochtone, survenue vendredi. » De dire « *Ghislain Picard, le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) [...] "[c]'est triste, mais Joliette est en train de devenir le Hérouxville en matière de santé...."* » (La Presse canadienne, [Une Atikamekw aux prises avec de la discrimination au CLSC de Joliette](#), Radio-Canada, 15/03/21). De maintenir tout penaud le nouveau ministre des Affaires autochtones et ancien policier que tout cela n'est qu'une affaire de dérapage individuel qui ne mérite que des punitions individuelles, jusqu'à la perte d'emploi, sans bien entendu mettre en cause le gouvernement qui réagirait promptement et justement... tout comme il l'aurait fait vis-à-vis la gestion pandémique pour lequel il s'est accordé un certificat de bonne conduite malgré la pire gestion canadienne (Michel David, [Indécence manifeste](#), Le Devoir, 16/03/21) !

La CAQ court après sa base encore plus à droite pendant que la gauche, sidérée, regarde ailleurs

Pendant ce temps, la popularité de la CAQ se maintient avant tout auprès de la population francophone. Faut-il cependant se surprendre qu'en même temps l'extrême-droite, le 13 mars, arrive à fédérer des milliers de personnes défilant dans les rues de Montréal avec moult drapeaux nationaux et ceux des patriotes — beaucoup plus que le 5 000 personnes annoncé par les médias — fatiguées de la gestion pandémique en yo-yo de la CAQ. La trentaine de déploiements de bannières anti GNL-Québec (projet de liquéfaction et d'exportation de gaz naturel de l'ouest canadien) à la mode Greenpeace un peu partout au Québec par Québec solidaire ne faisaient pas le poids. On comprend la CAQ, sentant sa base électorale menacée, de vouloir profiter de la présente accalmie, avant que risque de se manifester la troisième vague des variants déjà en cours en France et en Italie, et probablement à ses débuts en Ontario, pour atténuer les mesures sanitaires. Même son couvre-feu liberticide, propre à la droite, ne trouve pas grâce face au libéralisme de la manifestation comme quoi la droite charrie ses propres contradictions entre liberté économique d'exploiter et autoritarisme étatique.

Le racisme systémique qui ronge le peuple québécois comme un cancer n'explique-t-il pas en grande partie la passivité syndicale du secteur public ? Certes, on y enregistre des déclarations rituelles à l'occasion du Mois de

l'histoire des Noir-e-s... mais sans référence à la conjoncture comme la mort de Joyce Echaquan (FTQ, [Au-delà du Mois de l'histoire des Noirs](#), Le Monde ouvrier, 21/02/21), la défense de cas individuels (CSN, [«Normal», le racisme au travail ?!](#) », 15/02/19), des prises de position plus senties collées à la dure actualité (Nancy Bédard et Shirley Dorismond, [Pour des soins dignes et respectueux, exempts de racisme!](#), FIQ, 1/10/20). Mieux encore quand c'est un syndicat local qui le fait tout en annonçant des mesures concrètes (Syndicat des travailleuses et travailleurs du CIUSSS du NÎM, [Nous dénonçons fortement toutes formes de racisme systémique, de profilage racial et de toute autre forme de discrimination](#), 11/02/21). Et encore mieux quand un comité de militance fait des analyses démolissant les préjugés et des sessions de formation (Comité immigration et relations interculturelles de du CCMM-CSN, [Pas de sortie de crise sans les travailleuses et travailleurs racisés !](#), Chapitre 12, novembre 2020).

Il n'empêche, le Syndicat des travailleuses et travailleurs du CISSS Lanaudière de la CSN, après sur le coup avoir offert ses sympathies à la famille de Joyce, s'est contenté de déclarer attendre les détails de l'enquête des ressources humaines ayant mené au renvoi de la préposée mise en cause. Tout comme la FIQ-Lanaudière attend des précisions avant de commenter l'incident raciste du CLSC de Lanaudière. Dans son bilan vidéo de fin d'année, trois mois plus tard, de près de 1h30 dont un petit deux à trois minutes consacrées à la mort de Joyce, le syndicat CSN n'a rien à ajouter ([PARTIE 3 : Rétrospective 2020 de l'Actualité syndicale](#)).

N'aurait-il pas lieu de franchement aborder l'enjeu du racisme, d'admettre le besoin de formation qui n'a pas à être laissé à la séance d'information obligatoire du patron qui, si on en croit le responsable de la FIQ-Lanaudière, aurait incité les deux infirmières congédiées du CLSC à du maternalisme de mauvais aloi ? Rien n'empêcherait, sans absolument rien excuser, de lier cette lamentable expression de racisme aux déplorables conditions de travail, en particulier durant la pandémie, par ailleurs dénoncées par le syndicat encore récemment (Le Journal de Joliette, [Les anges gardiens du réseau de santé dans Lanaudière sonnent l'alarme](#), 13/03/21). Ce qui permettrait de questionner l'injuste congédiement arbitraire avant enquête.

Cette marginalisation de l'événement par le syndicat ne s'explique-t-elle pas par un réflexe nationaliste identitaire qui rapproche de la CAQ ? S'en trouve amenuisée la colère de classe qui mène à la combattre. La gauche syndicale devrait s'en soucier et amorcer au sein des rangs syndicaux une campagne interne anti-raciste avec formation syndicale à l'appui qui ne peut pas être réduite à l'essentiel combat unitaire contre l'État-patron mais aussi se traduire en revendications spécifiques par exemple en termes d'embauche et d'amélioration des services en commençant par défendre les droits de l'agente de liaison en sécurisation culturelle. Ce cancer risque à terme de contribuer à la disparition de la nation québécoise en précipitant l'immigration — adieu, heureusement, la revanche des berceaux — dans les bras de la minorité anglophone dont les ténors savent hypocritement exploiter la situation. Mais surtout ce cancer amplifie le sentiment anti-national de la jeunesse tant celle mondialiste par efficience affairiste de l'anglais comme lingua franca que celle internationaliste qui tend à amalgamer lutte nationale, en particulier pour le français, avec lutte raciste.

Québec solidaire à la remorque des Libéraux fédéraux ou de la CAQ en tout et partout

Quant à Québec solidaire, il se consolide comme parti de centre-gauche qui dénonce le racisme à plein poumons sans toutefois appuyer les luttes sonnantes et trébuchantes anti-racistes. On ne l'entend pas appuyer la revendication issue de Black Lives Matter pour le définancement de la police qui a encore réuni à Montréal ce 15 mars une manifestation, non couverte médiatiquement, de quelques centaines de personnes. Faut-il que le parti imite les Libéraux fédéraux qui, contrairement à la CAQ, reconnaissent le racisme systémique mais sans l'appliquer ? Pourquoi dans son Plan de relance se contenter de seulement faire un pied-de-nez à la CAQ en copiant encore une fois la politique des Libéraux fédéraux de seulement régulariser « *les travailleuses et travailleuses sans statut ayant travaillé au front durant la pandémie* » au lieu de toutes et tous ? La bienvenue demande d'embauche de personnel racisé dans le secteur public au prorata de sa part démographique a l'avantage d'être hors d'actualité, loin du débat public. Pourquoi d'ailleurs cette proportion est-elle est moindre pour le secteur privé qui en plus serait subventionné par l'État pour y arriver ?

Tout en appuyant en paroles la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) que récuse la CAQ mais non les Libéraux fédéraux, Québec solidaire n'en réclame pas l'application effective qui selon son article 32.2 donne un clair droit de veto aux nations atikamekw et anishinabe eu égard à la disposition de leurs ressources naturelles. Le parti s'esquive, sous prétexte de favoriser la conciliation avec les chasseurs non-autochtones, vis-à-vis les Anishinabe qui pendant un mois l'automne dernier ont bloqué les routes forestières de la Réserve faunique La Vérendrye pour interdire la chasse. Ce comportement Solidaire copie le double jeu des

Libéraux fédéraux (et du NPD de la Colombie britannique) lors de la lutte de la nation Wet'suwet'en contre le passage d'un gazoduc sur leur territoire au début de l'année 2020.

Aujourd'hui, c'est le peuple atikamek qui avec ses alliés non-autochtones se mobilise contre l'exploitation forestière et le projet de mine de graphite en Matawinie (voir sur mon blogue « [La lutte contre la mine de graphite de Lanaudière / Matawinie -- Début de la coalition contre le nouvel extractivisme des «chars» électriques](#) », 5/03/21). Au lieu de réclamer là aussi l'application rigoureuse de l'article 32.2 de sorte que la nation atikamekw ait un minimum de rapport de forces face aux grandes entreprises forestières et minières et à l'État, le parti se contente, après plusieurs mois, de réclamer la platitude centriste « *d'un nouveau contrat social minier afin d'assurer une transition écologique juste et verte* ». Coincé par son parti-pris pro-caquiste et pro-Libéral d'un Québec des «chars» électriques et des REM (nacelles aériennes électriques sans conducteur) qui abandonne la trame urbaine à la domination des véhicules privés et à l'étalement urbain (voir mon blogue « [Tentative électorale pour sortir de l'orbite de la CAQ... sans succès](#) », 14/03/21), le parti ne peut que capituler parce que, dit-il, « *[L]e développement de la filière des batteries est important pour l'économie du Québec, mais il faut faire les choses dans le respect de l'environnement et des communautés locales...* » (Communiqué de presse du 13/03/21).

Marc Bonhomme, 19 mars 2021

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca